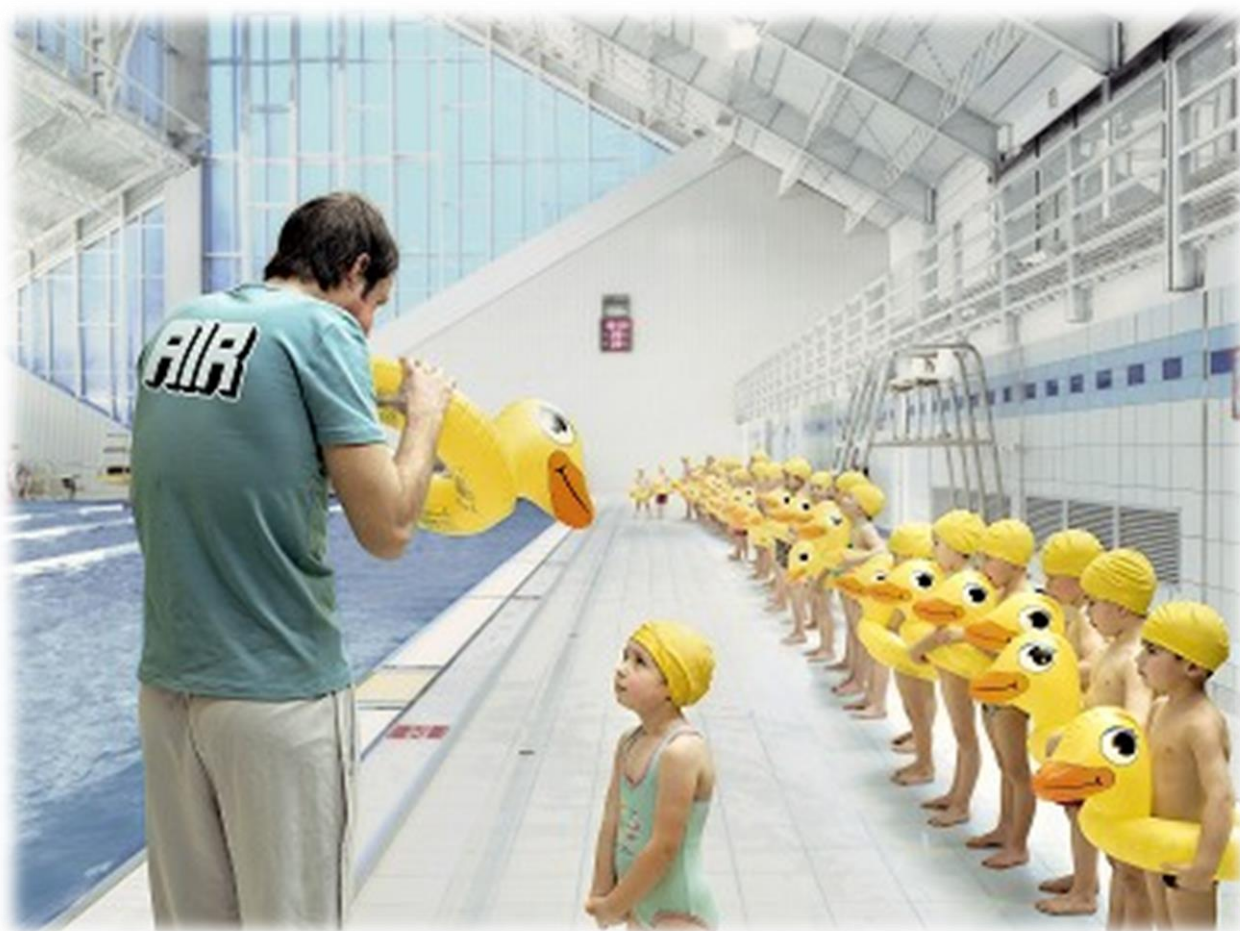


Parent accompagnateur à la piscine



Mise à jour Septembre 2019

Je suis parent accompagnateur à la piscine

Je m'engage sur plusieurs séances pour accompagner UNE classe à la piscine (pas nécessairement la classe de mon enfant).

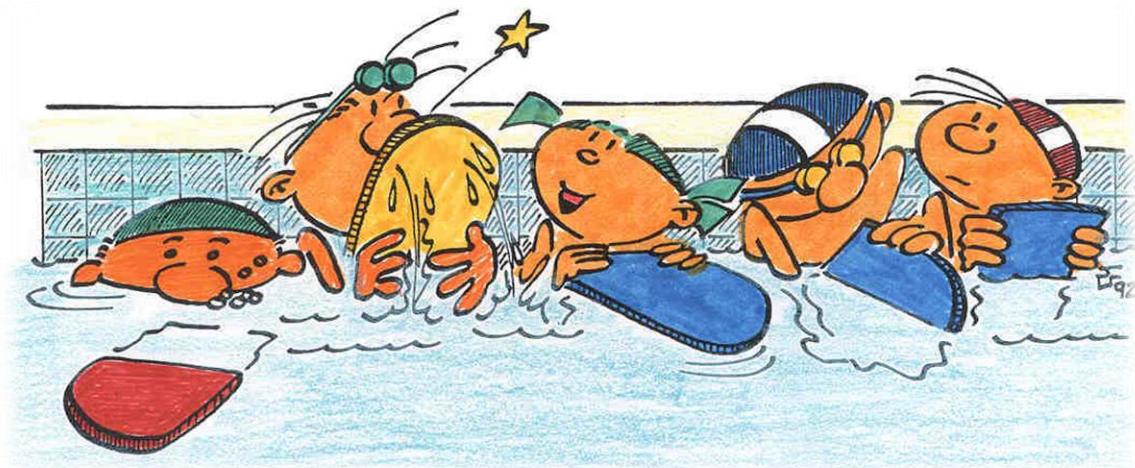
J'ai à cœur d'encadrer l'ensemble des élèves.

Je vérifie le rôle qui est le mien auprès de l'enseignant que j'accompagne.

L'enseignant est le responsable de la classe (responsable de tous les élèves, il est le seul habilité à prendre des décisions liées à la sécurité des élèves, l'organisation et la pédagogie).

Quel que soit mon rôle, il est indispensable que je connaisse :

- Les enfants que je dois encadrer.
- Le nombre d'élèves.
- Les horaires de l'activité et du déplacement.
- L'organisation, le rôle de chacun.
- Les règles de sécurité pendant le trajet, à la piscine.
- Les règles d'hygiène.



Papa – Maman Serviette

(Présence relevant d'une autorisation du chef d'établissement)

Mots clés

Bienveillant

Souriant

Rassurant

Actif

Sécurisant

Surveillant

Mes espaces

Transport et déplacement

Vestiaires

Espace accueil

Sanitaires

➤ Mon rôle

Transport et déplacement

J'ai l'œil toujours ouvert, je développe ma vision périphérique afin de surveiller avec l'enseignant l'ensemble du groupe.

Si l'enseignant est devant le groupe, je me place à l'arrière et vérifie qu'aucun enfant n'est derrière moi.

Si je sors en dernier du transport, je vérifie qu'aucun sac n'est resté dans le car.

Je surveille pendant le trajet que les enfants sont bien assis et qu'ils ne jouent pas avec le contenu du sac.

A la piscine

J'accompagne le groupe dans les vestiaires. J'aide si nécessaire à l'habillage et au déshabillage.

Je vérifie que les enfants rangent leurs affaires afin que la sortie du bassin et le rhabillage se fassent rapidement.

J'incite les enfants à passer aux toilettes pour qu'il y ait le moins de sorties possibles pendant la séance.

Je les fais passer à la douche et dans le pédiluve.

Si j'observe au déshabillage, au rhabillage, pendant le transport, des comportements particuliers (peur d'enfants, problème d'hygiène), j'en fais part à l'enseignante.

Ce sera son rôle d'y remédier pour les fois suivantes.

Je reste discret sur ce que j'ai constaté. Je ne dois en faire part ni aux autres enfants, ni aux parents.

Pendant la séance (40 minutes en général), je reste soit dans l'espace accueil, soit dans le vestiaire. Dès que l'enseignant ou le parent agréé ou le maître-nageur me fait signe, je me rends auprès de l'accès au bain pour prendre en charge l'enfant qui sort de l'espace de bain.

Sortie exceptionnelle de l'espace de bain d'un élève pendant la séance :

- Besoin d'aller aux toilettes

Je surveille qu'il va aux toilettes et retourne dans l'espace de bain.

Je ne le laisse pas seul dans les vestiaires.

- Enfant qui a froid ou qui ne se sent pas bien.

Je lui demande de passer sous la douche chaude. Je l'aide si nécessaire à s'habiller rapidement pour qu'il n'attrape pas froid.

Je reste avec lui dans l'espace accueil.

A la fin de la séance, je rejoins le vestiaire pour vérifier le passage aux douches et aider à l'habillage et guider le rangement des sacs.

Si un enfant est à l'espace accueil, il m'accompagne au vestiaire sauf s'il est encadré par un adulte.

Mots clés

Bienveillance

Surveillance

Dispense de consignes

Mes espaces

Vestiaires

Espace bain

➤ L'agrément

C'est le chef d'établissement qui me donne un agrément.

Conditions d'obtention de l'agrément

- Passage d'un test aquatique.

Ce test permet de dire si je suis capable de sauter pour porter secours en cas de nécessité.

Le test :

- Entrer dans l'eau
 - Nager en ventrale sur 25 mètres sans matériel de flottaison
 - Nager en dorsale sur 25 mètres sans matériel de flottaison
 - Effectuer un plongeon canard en grande profondeur pour remonter un objet lesté
-
- Connaissance du projet natation qui lie l'école et la piscine.
 - Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.
 - Connaissance des règles de conduite d'un groupe.
 - L'adulte s'engage à dispenser les activités ou les ateliers préparés par l'enseignant.
 - Attention constante du nombre d'enfants.

Seul un parent agréé peut prendre un groupe en main.



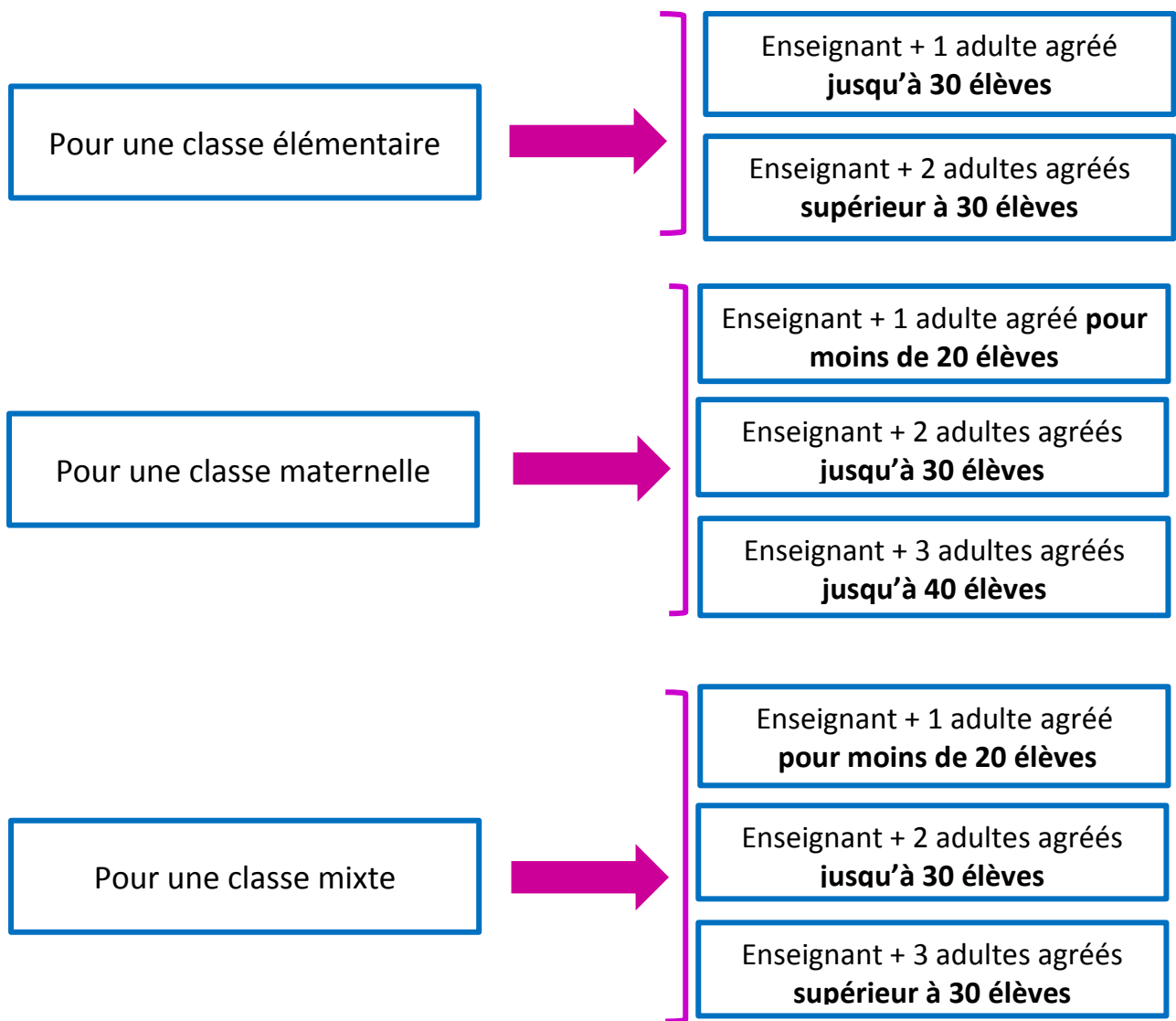
**Je passe le test une fois,
alors que l'agrément doit être renouvelé chaque année.**

➤ Pourquoi un parent agréé

La natation est une activité à encadrement renforcé.

L'enseignant ne peut assurer seul l'encadrement de ses élèves.

Si les adultes agréés se voient attribuer des groupes, la classe reste de façon constante sous la responsabilité de l'enseignant qui organise pédagogiquement la séance.



➔ Mon rôle

J'encadre une activité, un atelier, un groupe sous la responsabilité de l'enseignant.

Je mets en place ce que l'enseignant a préparé.

Soit l'enseignant donne à l'avance le module d'apprentissage en ayant soin d'indiquer au parent ce qu'il attend de lui.

Soit l'enseignant indique son rôle au parent à chaque séance.

Je surveille l'espace de bain, le bassin et les plages, où je suis toujours exigeant sur la sécurité.

Je suis en mesure de repérer les signes de fatigue ou de refroidissement.

Je suis vigilant sur les entrées et les sorties de l'eau.

Par exemple, pour aller chercher ou ranger le matériel, aller aux toilettes.

Comme l'enseignant, j'indique aux « parents serviettes » lorsqu'un enfant quitte les plages du bassin pour aller aux toilettes.

Je n'autorise pas les enfants à entrer dans l'eau tant que le maître-nageur n'est pas en surveillance. Cette surveillance doit être constante.

➔ L'hygiène

Enlever les chaussures avant d'entrer dans les vestiaires.

Tout passage aux toilettes implique obligatoirement un lavage des mains.

Avant le bain

Le maillot se met à la piscine, l'enfant ne doit pas arriver à la piscine en portant déjà son maillot. Si le parent serviette ou agrée en prend connaissance, il en fait part à l'enseignant qui se chargera d'informer les parents.

Le bonnet de bain est obligatoire.

Le short de bain est interdit.

Le passage à la douche est obligatoire avant et après.

Le pédiluve est obligatoire (désinfectant pour les pieds).

Après le bain

Il faut repasser par la douche pour se débarrasser de l'eau chlorée qui peut provoquer des démangeaisons de la peau en séchant.

Se sécher avec sa serviette. Se servir de celle des autres n'est pas hygiénique.

Le goûter ou les collations ne se prennent pas dans les vestiaires mais à l'extérieur du bâtiment.

Laisser le vestiaire propre et ne rien oublier.

➔ Sécurité (Surveillance constante)

Compter régulièrement les enfants de son groupe.

Repérer les signes de refroidissement ou de fatigue.

Ne jamais laisser les enfants seuls.

Les enfants participent à la mise en place du matériel et du rangement.

Avoir une perche à proximité.

Le déplacement sur les plages ne se fait qu'en marchant.

Instituer des binômes qui se surveillent mutuellement et peuvent informer l'adulte en cas de problème.

Privilégier les temps dans l'eau. Les enfants n'attendent pas leur tour à l'extérieur : risque de refroidissement et de chahut.